



Grève le 20 novembre : postes, salaires et conditions de travail



Dans le cadre de la semaine d'actions du 17 au 22 novembre décidée nationalement par la FSU, le SNUipp/FSU de l'Oise appelle à la grève le jeudi 20 novembre 2014.

Après une rentrée 2014 dégradée avec un taux d'encadrement inférieur à celui de l'an dernier, se mobiliser pour un budget 2015 à la hauteur des besoins est une nécessité. Le SNUipp/FSU fait le constat d'une nouvelle dégradation des conditions de rentrée, avec une augmentation significative des effectifs par classe. Les recrutements d'enseignants restent insuffisants et les droits des personnels sont limités (temps partiel sur autorisation, mutations hors département ...). Les conditions de travail se sont particulièrement détériorées ! A la réforme des rythmes qui accroît la fatigue des élèves et des enseignants, et qui s'accompagne d'un certain nombre de reculs, s'ajoutent dans certaines circonscriptions des contrôles tatillons ou un manque de soutien de la hiérarchie.

Le SNUipp/FSU appelle donc les personnels à se mettre en grève le jeudi 20 novembre :

POUR un autre budget : postes et salaires

- ▶ avec des dotations en poste à la hauteur des besoins pour limiter les effectifs par classe, recréer des postes de RASED, créer des postes de remplaçants, abonder les dispositifs « plus de maîtres que de classes » « moins de 3 ans » ...
- ▶ avec des recrutements suffisants pour faire face à la situation déficitaire du département.
- ▶ avec des augmentations de salaires pour rattraper le retard des PE par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE. Pour le dégel du point d'indice.

POUR de meilleures conditions de travail :

- ▶ avec l'abandon de la réforme Peillon/Hamon des rythmes et la réécriture totale du décret sur les rythmes avec cadrage national
- ▶ avec la fin du caporalisme, des injonctions et 'instauration de la confiance.
- ▶ avec l'abandon des APC comme étape vers la baisse de notre temps de travail (le SNUipp revendique 21H+3H comme étape pour aller vers 18H+3H)
- ▶ avec le respect des droits des personnels : droit à mutation, à temps partiel, droits syndicaux (grève, à information syndicale)
- ▶ avec le refus de la flexibilité et la précarité des personnels (remplaçants, AVS/EVS, enseignants contractuels ...)

**Le SNUipp/FSU appelle à un rassemblement devant
l'Inspection Académique à 13h30**

La déclaration d'intention doit arriver au secrétariat de circonscription avant le **lundi 17 novembre à minuit**. Elle peut être envoyée par courrier, par fax ou par mail (en utilisant uniquement sa boîte professionnelle prenom.nom@ac-amiens.fr). Elle peut aussi être déposée dans la boîte aux lettres de l'inspection.